

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	6
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Informations diverses	7
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	7
- Conditions d'admission	7
- Pédagogie	7
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	8
- Gestion et contacts	8
- Infos pratiques	9

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La **mineure d'accès en histoire**, réservée aux étudiants bacheliers de la faculté de philosophie, arts et lettres - de la faculté de droit ainsi que de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements de la discipline ;
- un accès facilité au Master en histoire, moyennant des compléments de formation .

La **mineure d'ouverture en histoire** vous offre :

- une réelle initiation à l'histoire occidentale. La mineure est conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure,
- une initiation théorique et pratique à diverses problématiques et méthodes de l'histoire,
- d'enrichir, par le contact avec la discipline de l'histoire, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure .

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de la mineure en histoire (version A),

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements de la discipline en histoire, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès facilité au master en diplôme, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès à diplôme.

Au terme de la mineure en histoire (version B - destinée aux étudiants désirant entamer un master en histoire),

Découvrir l'histoire, une discipline autre que celle de sa majeure, et en saisir ses spécificités, ses fondements et sa rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en histoire.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Pour la mineure en histoire (version A),

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) de la recherche en histoire, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en histoire.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences historiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en histoire.
3. Faire preuve d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences historiques avec la rigueur exigée par la discipline.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre un(e) problématique en histoire, avec la rigueur exigée par la discipline, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences historiques avec la rigueur exigée par la discipline.

Pour la mineure en histoire (version B),

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en histoire afin d'en saisir les spécificités.
2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base aux sciences historiques.
3. Découvrir et saisir la rigueur exigée par la discipline historique et faire preuve de cette intégration.
4. Faire preuve d'un mode de raisonnement spécifique à la discipline historique.
5. Percevoir les spécificités de la discipline (et les apports d'un tel regard) et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2017-2018
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018
 ☒ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. La mineure se décline en deux versions en fonction du choix de l'étudiant.

Bloc
annuel

2 3

☒ VERSION A - Etudiant ne souhaitant pas entamer un master en histoire en 2e cycle (30 crédits)

○ Faire de l'histoire : recherche documentaire, critique, analyse et synthèse

○ LHIST1430	Heuristique générale	Paul Bertrand	22.5h +15h	6 Crédits	1q	X	X
○ LFIAL1430	Critique de l'information <i>Si ce cours a déjà été suivi dans le cadre de la majeure, l'étudiant le remplacera par un cours au choix.</i>	Laurence Van Ypersele	30h+10h	4 Crédits	2q	X	

○ Un cours obligatoire (4 crédits)

A choisir parmi les cours suivants :

☒ LHIST1431	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haeperen	15h+15h	4 Crédits	1q	X	X
☒ LHIST1432	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge ■	Paul Bertrand	15h+15h	4 Crédits	1q	X	X
☒ LHIST1433	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes ■	Silvia Mostaccio Aude Musin (supplée Silvia Mostaccio)	15h+15h	4 Crédits	2q	X	X
☒ LHIST1434	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine ■	Vincent Delcorps (supplée Vincent Dujardin) Vincent Dujardin	15h+15h	4 Crédits	2q	X	X

○ Cours au choix

A choisir parmi :

☒ LHIST1381	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : antiquité	Françoise Van Haeperen	15h	3 Crédits	1q	X	X
☒ LHIST1382	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : moyen âge	Gilles Lecuppre	15h	3 Crédits	2q	X	X
☒ LHIST1383	Fondements d'histoire institutionnelle et politique : temps modernes	Gilles Lecuppre	15h	3 Crédits	1q	X	X
☒ LHIST1400	Histoire et images : approche critique	Baudouin Van den Abeele Laurence Van Ypersele Geneviève Warland (supplée Laurence Van Ypersele)	22.5h	3 Crédits	2q	X	X
☒ LHIST1410	Paléographie médiévale et moderne	Baudouin Van den Abeele	15h	3 Crédits	1q	X	X
☒ LHIST1500	Histoire économique et sociale de l'antiquité à la révolution industrielle	Christophe Flament Marie Van Eeckenrode	30h	3 Crédits	2q	X	X
☒ LECGE1121	Histoire économique et sociale	Emmanuel Debruyne	30h	4 Crédits	1q	X	X
☒ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Christophe Flament Françoise Van Haeperen	22.5h	3 Crédits	2q	X	X
☒ LFIAL1420B	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : moyen âge	Gilles Lecuppre	22.5h	3 Crédits	2q	X	X
☒ LFIAL1420C	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : temps modernes	Silvia Mostaccio Aude Musin	22.5h	3 Crédits	2q	X	X

Bloc
annuel

						2	3
⊗ LFIAL1420D	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LDROI1008L	Histoire des institutions	Vincent Dujardin Laurence Van Ypersele	60h	6 Crédits	2q	x	x

⊗ VERSION B - Etudiant souhaitant entamer un master en histoire en 2e cycle (30 crédits)

Réservé aux étudiants bacheliers de la faculté de philosophie, arts et lettres - de la faculté de droit ainsi que de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication.

o Faire de l'histoire : recherche documentaire, critique, analyse et synthèse (24 crédits)

o LHIST1430	Heuristique générale	Paul Bertrand	22.5h +15h	6 Crédits	1q	x	x
-------------	----------------------	---------------	---------------	-----------	----	---	---

o Un cours parmi

L'étudiant suivra le cours LHIST1411 s'il a déjà suivi une formation d'informatique appliquée aux sciences humaines et / ou s'il a l'approbation du titulaire de LFIAL1291. Dans le cas contraire, l'étudiant suivra le cours LFIAL1291.

⊗ LHIST1411	Historiographie	Geneviève Warland	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFIAL1291	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire	Aurore François Frédéric Vesentini (supplée Aurore François)	15h+15h	3 Crédits	1q	x	x

o Deux cours obligatoires (8 crédits)

A choisir parmi les cours suivants :

⊗ LHIST1431	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haepere	15h+15h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LHIST1432	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Paul Bertrand	15h+15h	4 Crédits	1q	x	
⊗ LHIST1433	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes	Silvia Mostaccio Aude Musin (supplée Silvia Mostaccio)	15h+15h	4 Crédits	2q	x	
⊗ LHIST1434	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Delcorps (supplée Vincent Dujardin) Vincent Dujardin	15h+15h	4 Crédits	2q	x	

o Séminaires (7 crédits)

Une activité à choisir parmi :

⊗ LHIST1391	Séminaire : antiquité	Françoise Van Haepere	22.5h	7 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1392	Séminaire : moyen âge	Paul Bertrand Paul Bertrand (supplée Gilles Lecuppre) Gilles Lecuppre	22.5h	7 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1393	Séminaire : temps modernes	Gilles Lecuppre (supplée Silvia Mostaccio) Silvia Mostaccio	22.5h	7 Crédits	1q	x	x
⊗ LHIST1394	Séminaire : période contemporaine	Laurence Van Ypersele	22.5h	7 Crédits	1q	x	x

o Connaître l'histoire : fondements historiques (6 crédits)

Deux cours à choisir parmi :

⊗ LFIAL1420A	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : antiquité	Christophe Flament Françoise Van Haepere	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFIAL1420B	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : moyen âge	Gilles Lecuppre	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFIAL1420C	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : temps modernes	Silvia Mostaccio Aude Musin	22.5h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LFIAL1420D	Fondements historiques de la civilisation occidentale II : époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	22.5h	3 Crédits	2q	x	x

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme lhist100i) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2017-soca1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2017-farm1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2017-reli1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2017-germ1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2017-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2017-math1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2017-ecge1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2017-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2017-edph1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2017-spol1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2017-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2017-arke1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2017-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2017-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2017-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2017-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2017-hori1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2017-sbim1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2017-roge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Dans sa version A, le programme est accessible à tout bachelier, quel que soit son cursus principal.

Dans sa version B, réservée aux bacheliers en philosophie, arts et lettres - aux bacheliers en droit - aux bacheliers en sociologie et anthropologie - aux bacheliers en sciences politiques, orientation générale - aux bacheliers en sciences humaines et sociales ainsi qu'aux bacheliers en information et communication, il intéressera les étudiants désirant entamer un master en histoire.

Pour plus de détails, consulter la rubrique [bacheliers concernés](#) présentant les programmes de bachelier ayant accès à la mineure en histoire.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les bacheliers qui ont suivi la mineure en histoire, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires au programme de master :

Tout bachelier en philosophie, arts et lettres (version A)	>	Master [120] en histoire	Moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
	>	Master [60] en histoire	Moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir Conditions complémentaires d'accès
Tout bachelier en philosophie, arts et lettres (version B)	>	Master [120] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires
	>	Master [60] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires
Bachelier en droit (version B)	>	Master [120] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires
	>	Master [60] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires
Bachelier en sociologie et anthropologie Bachelier en sciences politiques, orientation générale Bachelier en sciences humaines et sociales Bachelier en information et communication (version B)	>	Master [120] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires
	>	Master [60] en histoire	Accès direct moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Faculté	
Entité de la structure	SSH/FIAL
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/fial)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50
Site web	http://www.uclouvain.be/fial

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directeur administratif de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (**ARKE** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE>))
- Ecole de philosophie (**EFIL** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/EFIL>))
- Commission de programme en études de genre (**GENR** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GENR>))
- Commission de programme en langues et lettres anciennes (**GLOR** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GLOR>))
- Commission de programme en histoire (**HIST** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/HIST>))
- Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (**LAFR** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LAFR>))
- Commission de programme en linguistique (**LING** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LING>))
- Commission de programme en langues et lettres modernes (**LMOD** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LMOD>))
- Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (**LSTI** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LSTI>))
- Commission de programme en communication multilingue (**MULT** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MULT>))
- Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (**ROM** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ROM>))
- Commission de programme en arts du spectacle (**THEA** (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/THEA>))

Responsable académique du programme: Paul Bertrand

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'étudiant suit 15 crédits en bloc 2 et 15 crédits de cours en bloc 3.

2. Admission à la mineure

Dans sa version A, la mineure est accessible à tout bachelier, quel que soit son cursus principal.

Dans sa version B, la mineure est réservée aux bacheliers en philosophie, arts et lettres - aux bacheliers en droit - aux bacheliers en sociologie et anthropologie - aux bacheliers en sciences politiques, orientation générale - aux bacheliers en sciences humaines et sociales ainsi qu'aux bacheliers en information et communication.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

L'année académique suivant la réussite des 45 premiers crédits :

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site

<https://uclouvain.be/306433.html>.

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Pas de prérequis.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <https://uclouvain.be/355628.html>.

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.